

## 2.3.107 - OBS

### Objectif Blue Stone

#### 1. OPERATEUR CHEF DE FILE

HD Gestion

Code postal : 7000

Ville : Mons

Pays : Belgique

#### 2. OPERATEURS ET BUDGET

OPERATEURS	VERSANT	BUDGET TOTAL	FEDER
<b>HD Gestion</b>	<b>WA</b>	<b>328 512,50 EUR</b>	<b>164 256,25 EUR</b>
Syndicat Mixte du Parc Naturel régional de l'Avesnois	FR	OP associé	OP associé
Réussir en Sambre Avesnois	FR	124 000,00 EUR	62 000,00 EUR
Communauté de Communes Sud Avesnois	FR	426 400,00 EUR	213 200,00 EUR
Institut du Patrimoine Wallon	WA	246 259,33 EUR	123 129,66 EUR
Ville de Soignies	WA	126 291,02 EUR	63 145,51 EUR
Communauté de Communes Ardennes Rives de Meuse	FR	OP associé	OP associé
<b>TOTAL</b>		<b>1 251 462,85 EUR</b>	<b>625 731,42 EUR</b>

#### 3. RESUME

Le projet OBS part d'une réalité territoriale, économique et politique transfrontalière de régions (Hainaut et Avesnois/Champagne) situées de part et d'autre de la frontière franco-belge . Le secteur de la pierre bleue y occupe une place essentielle pour la réalité économique (et donc l'emploi) et fait partie de l'identité territoriale de cette zone.

Les « savoir-faire » liés à ce secteur constituent une économie de niche potentiellement créatrice d'emploi. Or le secteur rencontre des difficultés économiques similaires (concurrence étrangère, perte

du savoir-faire local et artisanal, difficulté de trouver de la main d'oeuvre qualifiée adaptée), et ce malgré le potentiel existant et les ressources encore disponibles.

Le projet veut créer une véritable zone économique de la pierre bleue. Il vise le soutien et le développement d'une «culture» et d'une «économie de niche» axés autour de la pierre bleue et des savoir-faire relatifs à cette pierre bleue développés de part et d'autre de la frontière. Pour la formation et les projets d'insertion professionnelle, l'ensemble des métiers de la pierre sont concernés.

Il s'articule autour de 3 modules opérationnels :

1.L'amélioration du potentiel de croissance des acteurs économiques du secteur en stimulant la demande et en accompagnant ceux-ci dans leur adaptation aux nouvelles exigences du marché. Il s'agira de faire en sorte que les entreprises puissent agir face aux obstacles liés à la concurrence internationale à travers la mise en place d'une fonction de facilitateur qui interviendra sur toute la zone, la création d'une plateforme transfrontalière de la pierre bleue, des actions ciblées sur les marchés publics...

2.Le développement d'activités innovantes pour le secteur de la pierre bleue qui doit absolument s'engager dans une démarche contemporaine tant sur le plan des formes d'utilisation du produits que sur le réseau de commercialisation : des partenariats avec des acteurs du design et de la recherche seront conclus en vue d'assurer une veille et un accompagnement des entreprises en matière de débouchés. Des offres et des produits d'appel nouveaux seront développés (Ambassadeurs, belvédères, visites industrielles...).

3. La mise en place de formations transfrontalières aux métiers de la pierre et le partage des infrastructures de formations aux métiers de la pierre afin d'en faire un usage optimal et raisonné et de proposer un panel plus large à tous les demandeurs d'emploi de la zone transfrontalière.

#### 4. DATE DE DÉBUT ET DE FIN DU PROJET

Date de début : 01/01/2016

Date de fin : 31/12/2019

#### 5. DÉNOMINATION DE LA CATÉGORIE D'INTERVENTION

Développement commercial des PME, soutien à l'esprit d'entreprise et à l'incubation (y compris le soutien aux entreprises issues de l'essaimage)

#### 6. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR

17 mai 2016